

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Mars

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 mars

La Chambre aborde la discussion de la proposition de loi de M. Guillemet, relative aux réclamations pour trop perçus par les compagnies de chemins de fer.

Une loi votée en 1888 a établi qu'à partir du 11 avril 1888 les réclamations pour trop perçus se prescrivaient pour cinq années. Il en résulterait qu'au 11 avril 1893 toutes les réclamations antérieures au 11 avril 1888 seraient éteintes par la prescription.

Or les compagnies de chemins de fer ont opposé à toutes les réclamations formées contre elles, depuis le 11 avril 1888, soit des moyens dilatoires, soit la force d'inertie, espérant atteindre la date du 11 avril 1893, et pouvoir les écarter par la prescription.

M. Guillemet propose de prolonger d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 11 avril 1894, le délai de la prescription pour toutes les réclamations antérieures au 11 avril 1888.

La proposition d'ajournement, déposée par M. Deroulède et soutenue par M. Hély d'Oissel, est repoussée par 263 voix contre 238.

La proposition Guillemet est adoptée par 315 voix contre 138.

SÉNAT

Séance du 27 mars 1893

A l'ouverture de la séance, le Sénat procède à l'élection du président.

M. Challemel-Lacour a obtenu 172 voix ; M. Constans, 15

M. Challemel-Lacour est donc proclamé président.

La droite s'est abstenue.

M. Constans a déclaré avoir voté pour M. Challemel-Lacour.

INFORMATIONS

Election législative du 26 Mars

SOMME

Circonscription de Montdidier

Inscrits : 18,772 — Votants : 15,459

MM. Leroy, cons. gén. républ. élu. 9,064 voix
De Beaurepaire, réactionnaire. 5,913 —

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

14

LE

GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR AU VILLAGE

VII

— Ce ne sera rien, dit Boislaurier... Ça se dissipera dans l'air.

L'huissier, qui s'était mis avec peine sur ses jambes, s'écria soudain :

— Ah ! ça, qu'est-ce que j'ai donc sur la tête ?

Mais ton chapeau, papa.

— C'est bizarre, il me semblait que j'avais un poids de cent livres.

Tout le monde éclata de rire, même Louise. C'est honteux, dit joyeusement Boislaurier, pour un officier ministériel de ne savoir pas mieux boire que ça.

C'est bon, c'est bon, vieux malin, quand vous viendrez dîner à la maison.

On sortit de la ferme. Jacques et son père allèrent conduire leurs convives presque jusqu'à Verneuil... Le ciel était d'un azur éclatant, pi-

Les Vacances du Parlement

On croit que le Sénat terminera la discussion du Budget aujourd'hui ou demain.

Dans ces conditions, la Chambre pourrait statuer jeudi sur les modifications apportées par le Sénat dans le Budget primitif.

Le Parlement se séparerait alors jeudi soir ou vendredi jusqu'aux premiers jours du mois de mai.

Les Caisses d'épargne

Le Journal des Débats relève une curieuse contradiction dans laquelle la Chambre vient de tomber à huit jours de distance.

La Chambre, on le sait, vient d'adopter une loi sur les Caisses d'épargne. Cette loi refuse aux Caisses d'épargne la faculté d'employer la moindre partie de leur fortune personnelle en actions de Sociétés de construction d'habitations à bon marché ; elle ne leur permet de placer dans leur portefeuille que des obligations de ces Sociétés. Or, moins d'une semaine après, dans sa séance du 18 mars, la Chambre, discutant une proposition de loi relative aux habitations à bon marché, a voté un article qui autorise « les Caisses d'épargne à employer leur fortune personnelle en construction d'habitations à bon marché, ainsi qu'en prêts hypothécaires, actions ou obligations de Sociétés locales ayant pour objet des constructions de cette nature.

La contradiction est donc formelle. Il est assez curieux, remarque avec raison le Journal des Débats, de voir les mêmes législateurs accorder aux Caisses d'épargne l'autorisation d'acheter certaines valeurs dont, quelques jours auparavant, ils leur défendaient l'acquisition.

Autour du Panama

Les trois condamnés de la cour d'assises, MM. de Lesseps, Baihaut et Blondin, sont toujours à la Conciergerie, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

On ne sait à quelle date aura lieu leur transfert dans une autre prison et rien n'a encore été décidé à ce sujet.

Les condamnés sont enfermés dans des cellules séparées.

Il leur est expressément défendu de communiquer entre eux.

Si l'état de santé de MM. de Lesseps et Baihaut est satisfaisant, en revanche leur moral paraît très affaibli. Ils causent peu et ne répondent aux questions qui leur sont adressées que par monosyllabes.

Il est probable que les condamnés seront dirigés sur la prison d'Etampes, plus spécialement

qué d'étoiles... Un vent léger comme un souffle, bruissait dans les branches fleuries des aubépines. D'écho en écho roulait l'éclat de gosier sonore des rossignols... Jacques ne touchait pas la terre. Jamais il n'avait été si heureux, si transporté. Louise laissait peser son bras sur son bras, toute languissante, comme subissant aussi malgré elle le charme de cette ravissante soirée... C'était le bonheur, cette fois, le vrai bonheur, mais le bonheur est-il durable ?

Il y avait environ huit jours que le repas des fiançailles avait eu lieu. Le fils Boislaurier était dans son jardin, monté sur une échelle double, en train d'écheniller un poirier, quand un de ses amis et de ses voisins — jeune homme à peu près de son âge — poussa la porte à claire-voie.

— Tiens, c'est toi, Auguste ? s'écria Jacques... Qu'y a-t-il pour ton service ?

Le fiancé de Louise remarqua alors que son ami avait un visage compassé, une figure de circonstance, comme on dit.

— Descends, Jacques, dit-il à voix basse, j'ai à te parler.

Le jeune homme eut un tressaillement.

— A moi ?...

— A toi ?...

Il sauta à bas de son échelle et courut à son ami.

— Tu m'effraies, fit-il... Que se passe-t-il donc ?

— Je ne sais pas si j'oserais te le dire.

— Pourquoi donc ?

— C'est que c'est si grave.

Jacques était devenu pâle comme la mort. Il s'appuya à son échelle pour ne pas tomber.

affectée aux prisonniers de marque et où se trouvent déjà Turpin, Tripoué et Le Guay, ancien directeur de la société de dynamite.

En attendant, les prisonniers reçoivent les visites de leurs parents ou des amis qui ont obtenu la permission de les voir.

Quant à M. Blondin, son cas est tout à fait particulier à cause de l'état maladif dans lequel il se trouve.

M^e Lallier, son avocat, a fait plusieurs démarches pour obtenir que son client fût interné dans une maison de santé.

Le docteur Floquet, qui a déjà constaté l'état maladif du prisonnier à Mazas, constatation qui a motivé, avant le procès en cour d'assises, la mise en liberté provisoire du détenu, a été commis pour procéder à un nouvel examen de M. Blondin.

L'ordre des avocats

La Commission du monopole des avocats a adopté un amendement de M. Salis tendant à permettre l'inscription au tableau de tous les licenciés ayant prêté serment, alors même qu'ils ne seraient pas domiciliés au chef-lieu de la circonscription judiciaire.

La Commission a rejeté la proposition Trouillot par 8 voix contre 1.

Elle a adopté une proposition d'après laquelle les anciens magistrats, professeurs de droit, avoués ayant trois ans d'exercice pourront se faire inscrire au tableau sans stage préalable.

Elle a adopté une autre proposition tendant à donner aux prévenus ou plaideurs, le droit, sans l'autorisation spéciale du président, comme cela a lieu actuellement de présenter eux-mêmes leur défense.

Au Soudan

M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu la dépêche suivante :

Sama, 24 mars.

Le colonel Combes est de retour de Kérouané, après une course de 650 kilomètres dans l'Est, qui a duré trente-quatre jours.

Il a visité Gueleba, où s'étaient concentrées les sept bandes de sept chefs de Samory et Samory lui-même. Une de ces bandes comportait 700 fusils à tir rapide et 300 chevaux.

Le colonel a tout bousculé malgré la force des ennemis. Les combats ont eu lieu presque toujours en forêt.

Toutes les bandes que Samory avait dans l'Est ont subi un véritable désastre, leurs débris ont été repoussés fort loin. Samory est abandonné. Sa préoccupation est de cacher sa retraite, même à ses fidèles. On le croit dans le sud.

— Il s'agit de Louise, murmura-t-il d'un ton à peine perceptible.

— Oui, murmura l'ami.

Le fils du fermier porta la main à son front, pour essuyer la sueur froide qui lui était poussée.

— Il lui est arrivé malheur.

— Je ne puis te dire ça ici.

— Viens dans ma chambre. Et tu me diras tout, tout tu me le jures.

— Je te le jures, déclara l'ami, l'amitié m'en fait un devoir.

Le frère de Paul sortit du jardin comme un fou entraînant Auguste, presque aussi ému que lui.

Son cœur battait à se rompre. Toute sa chair frémissait et des éblouissements tragiques passaient devant ses yeux.

Il s'attendait à tous les malheurs, mais il ne se doutait pas cependant que la catastrophe qui devait emporter son amour pût être aussi complète.

Il resta enfermé une demi-heure avec son ami, puis la porte de la chambre s'ouvrit et livra passage aux deux jeunes gens.

Jacques ne se tenait plus. Il était tellement ému qu'on eût dit qu'il venait de recevoir le coup de la mort.

Il tendit la main à Auguste avec un accablement qu'il ne cherchait même pas à dissimuler.

— A ce soir, dit-il.

— A ce soir, à l'endroit convenu, répondit le jeune homme qui semblait presque aussi affecté que lui et qui s'éloigna vivement.

La fraction de la colonne partie avec Combes comptait cent trois Européens ; il n'y a pas eu un seul décès parmi eux. Au total, nos pertes sont, pendant cette magnifique campagne, de : trois Européens légionnaires blessés, trente-quatre indigènes, tués ou blessés, ou disparus.

Aucune perte dans le personnel non combattant. La fraction commandée par le capitaine Dargelot est de retour avec plein succès de sa tournée au sud-ouest en Sanankoro ; elle a ramené 1,100 prisonniers enlevés à Samory et fait un gros butin. La fraction commandée par Briquelot poursuit le peu qui reste des bandes de Balali. Il a fait un butin considérable. Les pertes de ces deux côtés ont été aussi très faibles.

La puissance de Samory est complètement détruite par ces résultats.

* * *

Un télégramme de Ségou annonce que le colonel Archinard continue son œuvre de réorganisation des provinces orientales du Soudan français. Le Fama-Bodian dont les partisans soulevaient des révoltes par leurs exactions, a été relevé de son commandement. Le colonel Archinard a supprimé les redevances vexatoires et nommé un nouveau commandant de cercle. Les soumissions arrivent et le calme ne tardera pas à renaître.

La famine en Algérie

La Commission du budget a adopté une demande de crédit de 200,000 francs pour venir en aide aux victimes de la famine en Algérie.

Un manifeste de Behanzin

Le roi Behanzin a fait publier, par les journaux anglais, le texte d'un manifeste, protestant contre la conquête.

« Notre devoir, dit-il, envers notre pays et nos ancêtres nous commande de nous défendre jusqu'à la mort. Notre pays ne peut se rendre qu'après l'extermination dahoméenne.

» Je sais que nous ne sommes nullement égaux à la grande nation française, mais comme roi du pays je ne puis me dispenser de défendre mon trône et mon royaume.

» J'en appelle aux grandes et instruites nations du monde pour qu'elles ne permettent pas qu'une grande puissance comme la France, possédant des armées modernes les plus destructives, foule aux pieds et exterme un peuple qui ne lui a rien fait et dont le seul crime est d'être ignorant et faible.

» Je fais appel, à cet égard, à la philanthropie et à l'humanité chrétiennes des grandes nations civilisées. Sachant que de la continuation de la

Le fils du fermier entra dans sa chambre, se jeta à mi-corps sur son lit, et se mit à sangloter et à mordres ses draps de douleur et de rage, de temps en temps on l'entendait s'écrier : Mon Dieu ! mon Dieu !

Il semblait n'avoir pas la force de prononcer d'autres paroles.

Par moment pourtant, des bouffées d'espoir lui montaient au cerveau. Si ce n'était pas vrai, si Auguste s'était trompé !

Mais ces moments d'accalmie étaient de courte durée.

Il se rappelait tous les détails que son ami lui avait donnés et il retombait dans son abattement désespéré, secoué par les sanglots qui sonnaient dans sa gorge à la briser... Si s'était Dieu possible ?... Une pareille trahison ! A qui se fier désormais ? Que l'humanité était laide !... Etait-ce donc l'amour, la vie !... A peine avait-il vingt ans, et déjà tout craquait autour de lui. Tout son bonheur s'effondrait, ne laissant plus après lui que des débris noirs ! Si Louise lui échappait, qu'allait-il devenir ?

Le pauvre garçon était pris d'une de ces douleurs atroces qui broient les cœurs à l'épanouissement de la vie et dont on porte ensuite les marques toujours. Il venait de recevoir une de ces blessures qui ne se font jamais.

Quand on l'appela pour dîner, il essuya ses larmes et essaya de se faire une contenance, mais le pain lui semblait tellement pâteux et amer, qu'il pût à peine en mâchonner deux ou trois bouchées. Il but coup sur coup deux grands verres d'eau comme pour éteindre la soif qui lui brûlait la poitrine.

guerre ne peut résulter qu'un grand sacrifice des deux côtés, je suis désireux de conclure la paix à des conditions compatibles avec l'honnêteté et la justice, et je fais appel aux sentiments d'honneur si élevés dans le peuple français, en faveur de la ratification du traité conclu par le général Dodds et moi-même à Cana. »

Le manifeste est daté de Arca Dakem, le 2 mars.

Personne ne sera dupe, dit le *Petit Parisien*, de cette phraséologie sentimentale qu'un cerveau comme celui de Behanzin ne saurait posséder.

Il y a là évidemment une manœuvre d'agent des maisons allemandes.

Le duel Servan-Cietsch

Le capitaine Servan, qui doit se battre en duel pour les motifs que l'on sait avec M. Cietsch, commandant de l'*Allemania*, est parti pour Paris.

M. Glon-Villeneuve, ancien capitaine de frégate, percepteur au Havre, n'a pu conserver son mandat de témoin parce que ses supérieurs ne l'y ont pas autorisé.

Le capitaine Servan a choisi, pour remplacer M. Glon-Villeneuve, son ami M. de Kermenguy.

On annonce que la rencontre aura lieu en Belgique le 31 mars. Les conditions seraient quatre balles échangées à vingt pas.

Exagération des programmes

Le discours de réception prononcé le 16 mars à l'Académie française par M. Lavisso, a été un régal littéraire de haut goût. Le récipiendaire avait à faire l'éloge de l'amiral Jurien de la Gravière. Celui-ci s'est toujours défendu d'être un homme politique : « C'est un privilège des officiers de marine, disait-il, que de vivre en dehors des affaires. Son père et lui avaient changé de gouvernement plusieurs fois sans le savoir. » Le mot n'est-il pas exquis ?

L'exagération des programmes, ce fléau, peut être nécessaire de notre époque où tout le monde veut être au moins fonctionnaire, a trouvé dans la bouche de M. Lavisso une très spirituelle critique. « Ah ! les programmes d'examens, messieurs ? Je crois bien savoir comment cela se rédige. Un certain nombre de personnages, vieillies comme moi dans l'étude de quelque spécialité, se réunissent autour d'une table. Chacun apporte sa partie de programme ; il trouve longue celle du voisin et que celui-ci en exagère l'importance ; on discute, quelquefois même on se querelle un peu, mais tout s'arrange à la fin, comme il convient entre hommes bien élevés et pressés. Les listes sont mises bout à bout, et la commission publie le programme d'une encyclopédie.

Alors des candidats par centaines ou par milliers peinent sur la besogne énorme. Il faut bien, dit-on, hausser la difficulté en proportion au nombre des candidats qui monte sans cesse. Mauvaise excuse ! Faiseurs de programmes et juges d'examens, nous oublions qu'après les études il y a encore la vie, pour apprendre. Certainement nous oublions la vie. Et ceux qui voient chaque année des visages pâlir, des jeunesse sans liberté, sans fantaisie et sans joie, des printemps épuisés à produire les fruits de l'automne, ont peur que nous n'énermons l'énergie vitale, chose utile pour vivre.

Sur bien des points, cette fine critique a son application à St-Cyr où les programmes d'entrée, comme les cours, sont surchargés à l'excès. (*Progrès militaire*).

Son père, qui avait remarqué son abattement, lui demanda à plusieurs reprises :

- Souffres-tu, Jacques.
- Non, père...
- Tu as quelque chose qui te contrarie ?
- Non, je n'ai rien...
- On dirait que tu as la fièvre, fit la mère.
- Je ne suis pas malade, répliqua le jeune homme.

Il semblait ne pas tenir en place. Le sol paraissait lui brûler les pieds... Ses yeux, rivés sur la pendule, suivaient avec anxiété la marche de l'aiguille. Le moment douloureux approchait... Malgré les efforts surhumains qu'il faisait, on voyait dans ses yeux rouler comme des humidités de larmes et il se lisait sur sa figure une telle douleur que le père Boislaurier quitta la table, l'appétit coupé net.

— Tu nous caches quelque chose, gars, murmura-t-il.

Jacques ne répondit pas. Il s'était levé aussi et avait ouvert la porte.

— Tu sors, demanda le fermier.

— Je vais prendre l'air un peu.

A peine dehors, Jacques regarda la cour à grandes enjambées et disparut vivement du côté de Verneuil.

Le père Boislaurier secoua douloureusement la tête.

— Il y a quelque chose qui ne va pas là-bas, murmura-t-il...

La mère s'était approchée de lui, très inquiète aussi.

— Qu'a donc notre Jacques ? demanda-t-elle.

— Je n'en sais rien, mais je crains bien que

Tirages financiers

Dimanche ont eu lieu au Crédit foncier les tirages suivants :

Obligations foncières 1853

Le numéro 104,033 gagne 100,000 fr. Le numéro 166,890 gagne 50,000 fr. Le numéro 170,854 gagne 20,000 fr.

Obligations foncières 1863

Le numéro 6,242 gagne dans chacune des quarante séries suivantes les lots ci-après :

34^e série, 100,000 fr. ; 3^e série, 30,000 fr. ; 8^e, 36^e, 39^e, 30^e, 31^e, 10^e, 32^e et 18^e, chacune 5,000 francs.

Les 30 séries suivantes gagnent chacune 1,000 fr. : 4, 17, 12, 21, 13, 28, 43, 6, 9, 35, 37, 40, 20, 23, 11, 2, 23, 19, 1, 16, 22, 26, 14, 18, 7, 29, 15, 5, 27, 25.

Obligations communales 1892

Le numéro 401,897 gagne 100,000 fr. Le numéro 298,732 gagne 30,000 fr. Les numéros 74,604 et 284,868 gagnent chacun 10,000 fr. Les numéros 147,637-148,228 301,477 268,419 gagnent chacun 5,000 fr.

Les 30 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

387,896	287,379	445,967	318,981	169,734
63,191	493,409	213,826	95,556	404,078
428,866	210,683	397,847	1,569	354,468
200,944	391,073	93,791	196,934	174,182
144,409	237,898	243,963	396,381	407,608
438,879	56,045	319,551	2,502	81,937

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le *Journal du Lot* ne paraîtra pas le Jeudi Saint.

Nécrologie

Ce matin ont eu lieu, au milieu de l'émotion publique, les obsèques d'une enfant de 15 ans, Mlle Sarah Cangardel, personnification la plus exquise de la grâce, de la douceur et de la bonté.

Nous nous associons bien sincèrement à la douleur des familles si cruellement éprouvées par cette nouvelle et navrante affirmation de la fragilité des choses humaines.

Les Rameaux

La fête religieuse a été célébrée dans toutes les paroisses de Cahors avec une grande solennité. Dès le matin, on voyait dans les rues les enfants portant le traditionnel rameau de laurier. Beaucoup, garnis de rubans et de gateaux, grande joie des bébés, continuaient la vieille coutume d'autrefois.

Les cérémonies ont été suivies par une foule immense de fidèles.

Suppression du monopole des avocats

A propos de la proposition Trouillot, relative à la suppression du monopole des avocats, M^e Auguste Foissac-Julia, du barreau de Montauban, adresse à M. Ed. Forestié, du *Courrier*, la lettre suivante qui peut s'appliquer aussi bien aux plaideurs indigents du Lot :

Mon cher ami,

Au moment où la proposition de M. Trouillot sur la suppression de l'ordre des avocats va être

ses amours ne tourmentait mal.

- Tu crois que cette jeune fille ?...
- Je crois que cette jeune fille n'est pas faite pour être fermière. Voilà tout ce que je crois et je l'ai toujours dit.
- Mais il en est fou.
- Voilà bien le malheur.
- Et si elle le repoussait maintenant, s'il la perdait ! fit la mère.
- Il ferait un coup de tête, je le crains, dit le père, du caractère dont je le connais.
- Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria la mère.
- Le reste de la soirée fut fort triste.

Le père Boislaurier vint s'assoupir au coin de la cheminée en sirotant sa pipe... La mère s'endormit sur son bout de table habituel, pendant que Paul se plongeait la tête dans un de ses livres. Un grand silence enveloppa la ferme.

Le chien lui-même paraissait décontenancé. Au lieu d'aller se coucher comme de coutume entre les jambes de son maître, il s'était étendu en travers de la porte où il ronflait par sursauts, comme s'il avait été agité de sombres pressentiments.

Quand le fermier, après son premier somme, releva la tête, il jeta aussitôt les yeux sur la pendule.

— Dix heures ! s'écria-t-il. Puis il demanda :

— Jacques n'est pas rentré ?

— Non, père, répondit Paul.

Il ne dit pas autre chose, rebourra sa pipe, l'alluma, et retomba dans sa somnolente rêverie.

A onze heures, Jacques n'avait pas reparu.

soumise aux délibérations de la Chambre, je me permets de vous adresser l'observation suivante.

D'après la loi du 30 janvier 1851, l'assistance judiciaire est accordée aux indigents devant les tribunaux civils, de commerce, et la justice de paix, par un bureau spécial, composé du directeur de l'Enregistrement et un délégué de M. le préfet et de 3 membres désignés par le tribunal civil.

Enfin, M. le Président des assises désigne aux prévenus qui n'ont pas fait choix d'un avocat, un défenseur d'office.

D'après des renseignements que j'ai lieu de croire exacts, le nombre des plaideurs ou prévenus, assistés chaque année devant la Cour d'assises de Tarn-et-Garonne et le tribunal de Montauban, s'élève, en moyenne, aux chiffres suivants :

1 ^o Cour d'assises,	10.
2 ^o Tribunal correctionnel,	50.
3 ^o Tribunal civil,	180.
Total,	240.

Ces 240 plaideurs ou prévenus sont défendus gratuitement par les avocats du barreau de Montauban.

Ces faits établis, je poserai à M. Trouillot et aux signataires de sa proposition, cette simple question :

Par qui les indigents seront-ils défendus, lorsque l'ordre des avocats aura été supprimé ?

Veuillez, cher ami, recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Auguste FOISSAC-JULIA, avocat.

Tabacs

Une décision du directeur général des manufactures de l'Etat nomme :

- 1^o M. Roques, entrepreneur de 1^{re} classe aux magasins de Cahors ;
- 2^o M. Béchade, contrôleur de culture à la direction de Cahors.

Musique militaire

A l'occasion des fêtes de Pâques, et à cause du départ en permission d'un grand nombre de musiciens, les concerts seront suspendus les dimanche 2 et jeudi 6 avril.

Inspection médicale

Le service d'inspection médicale des écoles primaires publiques dans le département du Lot, sera réorganisé de la manière suivante :

Arrondissement de Cahors

Canton Nord de Cahors. — MM. les docteurs Charles Caviolle, Clary-Bousquet, et Valette, à Cahors.

Canton Sud de Cahors. — MM. Relhié, Leboeuf et Gélis, à Cahors.

Canton de Castelnaud. — M. Bessièrès, à Castelnaud.

Canton de Catus. — M. Lacombe et M. Delsol, officier de santé à Catus.

Canton de Cazals. — M. Calmeilles à Cazals.

Canton de Lalbenque. — M. Cazes, à Fontanes.

Canton de Lanzés. — M. Ganiayré, à Cabrerets.

Canton de Limogne. — MM. Bach, à Concots et Couderc, à Cénévières.

Canton de Luzech. — M. Marcenac, à Saint-Vincent-du-Lot.

Canton de Montcuq. — M. Pendaries, à Montcuq.

Canton de Puy-l'Evêque. — MM. Delbreil, à Puy-l'Evêque, et Cassaignes, à Duravel.

Canton de St-Géry. — M. Cambornac, à Vers.

Arrondissement de Figeac

Canton de Bretenoux. — MM. Vital à Puybrun et Bénéchie, à Glanes.

Canton de Cajarc. — M. Romec à Cajarc.

Canton de Figeac-Est. — M. Houradou à Figeac.

Canton de Figeac-Ouest. — M. Houradou à Figeac.

Canton de Lacapelle-Marival. — M. Boutin à Lacapelle-Marival.

Canton de Latronquièrre. — M. Cassagnes à Gorses.

Canton de Livernon. — MM. Box à St-Simon et Fau à Figeac.

Canton de St-Céré. — M. Callé à Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon

Canton de Gourdon. — M. Calmeilles à Gourdon.

Canton de Gramat. — M. Fonservine à Gramat.

Canton de Labastide-Murat. — M. Alayrac à Labastide-Murat.

Canton de Martel. — M. Durieu à Martel.

Canton de Payrac. — M. Miffre, à Payrac.

Canton de St-Germain. — M. Borie, officier de santé, à St-Germain.

Canton de Salviac. — M. Daffas, à Salviac.

Canton de Soulliac. — M. Lascoux, à Soulliac.

Canton de Vayrac. — M. Guary, à Cavagnac.

Comité antiphyloxérique

Samedi, à la préfecture, avait lieu la réunion du comité central d'études et de vigilance contre le phylloxéra sous la présidence de M. Calès.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. Andurand-Rolland présente le compte des dépenses de 1892, qui est approuvé.

Le comité décide que les concours de greffage des vignes américaines des divers arrondissements se feront sous le patronage de leurs comités respectifs auxquels des délégués du comité central seront adjoints.

Il est décidé, en outre, que des affiches donneront, quelques jours avant, les renseignements relatifs à ces concours.

On a procédé ensuite à la dégustation des vins provenant de raisins américains, vin que l'on espérait améliorer avec la levure des raisins français délicats et faisant toujours du bon vin, comme l'auxerrois, par exemple.

On a constaté que, par cette levure, quelques espèces de vin avaient été améliorées, que d'autres laissaient à désirer, mais que pour se prononcer d'une façon définitive, il fallait faire de nouvelles expériences et attendre le résultat de ces expériences.

Courageux sauvetage

Le sieur Pierre Champagne, âgé de 66 ans, journalier, demeurant rue Roti, n^o 3, se trouvait dimanche vers une heure, au bas de la cale du moulin St-James ; par suite d'un faux mouvement, il tomba à l'eau et était entraîné par le courant.

Des passants, témoins de l'accident, appelèrent à l'aide. Attiré par leurs cris, M. Achille Bergon, âgé de 32 ans, machiniste à l'usine Belmont, qui était dans le quartier, se jeta à l'eau tout habillé put atteindre Champagne et le ramena à demi évanoui sur la berge.

De l'avis des assistants, le sieur Champagne se serait infailliblement noyé, sans la courageuse intervention de M. Achille Bergon, auquel cet acte courageux fait honneur.

Les pères de 7 enfants

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur

répondit à ce signal.

Auguste était là.

Jacques attendit, on devine avec quels frémissements d'angoisse, le cœur serré comme dans un étou, défaillant presque.

Quelques minutes s'écoulèrent et encore, puis une ombre parut, glissant rapidement sous l'ombre des saules.

Jacques sortit la tête hors de son trou...

— C'est toi, Auguste ?

— Oui.

Il y eut un moment de silence.

Le cœur du fiancé de Louise battait si fort que le jeune homme n'avait plus la force de parler.

— C'est ici, bégaya-t-il enfin.

— Oui, c'est bien là, répondit son ami, que l'émotion étranglait aussi.

— C'est là que tu les as vus ?

— C'est là.

— Et tu crois qu'ils vont venir ?

— J'en suis sûr.

— Ce soir.

— Ce soir... je l'ai déjà aperçu, lui...

Le fils du fermier porta la main à sa poitrine, comme pour arrêter les sauts désordonnés de son cœur.

— Ah ! Dieu ! s'écria-t-il.

— Mais nous ne pouvons rester là, dit Auguste...

— Pourquoi ?

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

d'informer les pères de famille ayant 7 enfants mineurs vivants légitimes ou reconnus et payant une contribution personnelle mobilière de 22 fr. 66 (rôle général) ou au-dessous, à en faire la déclaration à la mairie s'ils veulent être exonérés de la dite contribution.

Les vingt-huit jours

La loi militaire de 1892 a modifié la loi organique du 15 juillet 1889 en portant de sept ans à dix ans la durée du temps de service dans la réserve de l'armée active.

Mais elle n'a pas augmenté le nombre des appels des réservistes en temps de paix. Les hommes de la réserve de l'armée active, bien que leur temps de service ait été porté de sept ans à dix ans, ne sont soumis, pendant ces dix ans, qu'à deux manœuvres, chacune d'une durée de quatre semaines.

C'est donc à tort que certains journaux des départements ont annoncé qu'en raison des modifications apportées par la loi militaire de 1892, il allait être procédé à une troisième convocation des réservistes qui avaient déjà accompli deux manœuvres de 28 jours chacune.

Ligne de Capdenac

La compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du Lundi, 3 avril prochain, l'horaire des trains de voyageurs circulant entre Cahors et Capdenac sera réglé conformément au tableau ci-dessous :

	1021	1023	1025
	matin	soir	soir
Cahors (dép).....	7 ^h 45	1 ^h 29	5 ^h 23
Cabessut.....	7 54	1 38	5 32
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq-Lapopie..	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab..	8 48	2 36	6 24
Calvignac.....	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun.....	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
La Madeleine...	9 40	3 31	7 15
Capdenac (arrivée)	9 52	3 44	7 27
	1022	1024	1026
	matin	matin	soir
Capdenac (dép)...	7 47	11 10	5 23
La Madeleine...	7 59	11 22	5 35
Toirac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun.....	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac.....	8 40	12 6 ^h	6 15
St-Martin-Lab..	8 49	12 14	6 25
St-Cirq-Lapopie..	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 »	7 6
Cabessut.....	9 41	1 11	7 16
Cahors (arrivée).	9 49	1 19	7 24

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 13 mars 1893

Présidence de M. le Lieutenant-Colonel Blin, Doyen d'âge

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues.

Il signale dans la table analytique de *l'Art et la Province* la présence des noms de MM. Larroumet, Malinowski et Cangardel, membres de la Société et auteurs de divers travaux.

M. Caminade donne lecture d'une nouvelle : *La Violette*.

M. Greil communique l'extrait d'un ouvrage de botanique suivant lequel certaine espèce de myrte croit dans les climats froids du Nord — ce qui confirme l'opinion de M. Judicki.

Le même membre lit deux poésies, l'une de M. de Verninac de St Maur et l'autre de M. l'abbé de Verninac nos compatriotes ; tirées d'un numéro du *Journal de Paris* ; de l'année 1785 ; une relation anecdotique sur le roi Murat, et enfin un budget de 1739 de la Communauté d'Albas ; ce dernier document lui a été transmis par un confrère M. Mirande. Le total des dépenses figurant à ce budget s'élève à 1888 livres.

La séance est levée à 10 heures.

Le président, BLIN. Le secrétaire, U. CAUNÉSIL.

Gourdon

M. Batsale, procureur de la République à Gourdon, est nommé procureur à Lourdes.

M. Batsale avait été appelé au parquet de Gourdon au mois d'avril 1892. Nous le félicitons de ce changement qu'il avait, parait-il, sollicité pour se rapprocher de sa famille.

M. Fialon, procureur de la République à Châteauneuf-Chinon (Nièvre), est nommé procureur à Gourdon.

M. le général de division de Boisdeffre, était de passage mardi, dans notre ville.

Le général de Boisdeffre se rendait à Mont-

faucou, où avaient lieu, ce jour-là, les obsèques de son arrière-belle-mère, Mme Chalvet.

Le monde judiciaire va prendre quelques jours de vacances à l'occasion des fêtes de Pâques.

Ces vacances ont commencé le dimanche des Rameaux pour prendre fin le dimanche de Quasimodo.

Le samedi 8 avril prochain, à 2 heures du soir, à la sous-préfecture, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après :

Commune de Sarrazac. — Chemin vicinal ordinaire n° 10, du chemin d'intérêt commun n° 14 au chemin de fer de grande communication n° 23, par la Pessie. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le profil 0 et le profil n° 69, sur une longueur de 1815 m. 60. Montant des travaux : 8,700 fr. Cautionnement : 300 fr.

Commune de Dégagnac. — Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Dégagnac à Cazals. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le chemin de grande communication n° 59 et l'entrée du village de Mazerat, sur une longueur de 2,333 mètres. Montant des travaux : 8,800 fr. Cautionnement : 350 fr.

Commune de St-Clair. — Chemin vicinal ordinaire n° 4, de St-Clair à Baradesque. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le chemin d'intérêt commun n° 56 et Baradesque-Haute, sur une longueur de 1,732 mètres. Montant des travaux : 11,150 fr. Cautionnement : 400 fr.

THÉÂTRE DE CAHORS

TOURNÉE PARISIENNE MARTIAL

Le lundi 3 avril aura lieu une représentation donnée sous la direction de M. MARTIAL avantageusement connu comme artiste et comme impresario, avec le concours d'artistes des divers Théâtres de Paris.

LE DERNIER DES MOHICANS

Comédie en un acte

La Demoiselle du téléphone

Opérette nouvelle en 3 actes

Tout le monde peut assister à cette superbe soirée, sans aucune espèce d'hésitation — c'est drôle, amusant et surtout bon enfant.

Nous pouvons assurer à cette vaillante troupe un nombreux public.

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 4 avril. — Ouverture de la saison de Pâques Pour les débuts de

MM. NÉREL, baryton, CAUSSADE, ténor

M^{me} FAVART

Opéra comique en 3 actes

M^{me} GUYOT jouera le rôle de M^{me} FAVART

AGRICULTURE

La question du blé

Le blé est à vil prix, et cependant la France est loin de fournir à sa consommation. Il faut qu'elle demande à l'étranger entre 20 et 30 millions de quintaux métriques (je prends une moyenne) pour sa propre subsistance.

Dans quelle condition prend-elle ce blé ? Tout est là. Ce n'est pas le manque de récolte en France qui fait la hausse ou la baisse, c'est le prix de l'étranger, ou si l'on aime mieux réduire la question, le stock disponible aux Etats-Unis.

Je me sers d'un euphémisme en disant disponible.

C'est, en effet, la quantité de blé que cette nation a en trop et dont il faut qu'elle se débarrasse absolument.

En ce moment, ce stock, si l'on en croit les renseignements spéciaux, est de 25 millions d'hectolitres, sans compter le blé qui a déjà été importé en France.

Nous avons repris le droit de cinq francs par quintal métrique. C'est bien quelque chose. Mais que l'on songe que de grosses maisons de commerce ont acheté à Chicago du blé à 6 fr. l'hectolitre. Majorez-le de 4 fr. les 80 kilos, cela fait 10 fr. Voilà une marge de 7 francs pour le transport (en vrac) et le bénéfice. Il faut y ajouter, il est vrai, les menus frais et les frais généraux des grandes maisons, mais on conçoit qu'elles puissent très bien le livrer à 17 francs rendu à Bordeaux et écraser nos cours. C'est donc là-bas, à Chicago, qu'il faut porter nos regards si nous voulons connaître notre avenir annuel.

Supposez que, dans ces plaines immenses, où des nappes de blé semées à la vapeur, récolté à la machine, et si facile à cultiver, quelques jours de brouillards, de température anormale, abaisse la production au-dessous de la quantité dépassant les besoins de l'Amérique.

Evidemment, nous redevenons maîtres de notre marché, parce que les autres nations n'ont ni les mêmes facilités de transport, ni les mêmes facilités de culture.

Et cependant, j'entendais dévoiler ces jours-ci, à la Société des agriculteurs de France, un danger du côté de l'Inde qui nous envoie assez peu jusqu'ici.

Et pendant ce temps-là, le bon vieux métayer, n'y comprenant plus rien, se demande comment, récoltant si peu, il vend à si bas prix, et si on lui parle de l'Amérique et de ses stocks, il haussera les épaules, ne cherchant même pas à lutter contre un fait plus insaisissable pour lui que ce qu'il nomme *la bruno*.

Cependant il faut lutter et il faut voir le danger face à face. Ce n'est pas tout de dire : faites autre chose que du blé ! Non, la culture du blé est nécessaire ; et même, le seul moyen que nous ayons pour nous sauver, consiste à voir notre approvisionnement complet.

Evidemment, il est d'un intérêt national d'avoir assez de blé, en France, pour ne pas être à la merci d'une guerre maritime qui pourrait amener la famine. Mais il est d'un intérêt agricole absolu que le blé ne nous revienne pas à un prix qui nous mette en perte.

Pour cela nous n'avons que deux moyens. Augmenter la production sur le même espace donné : 1° par la sélection ; 2° par des engrais et cultures appropriés. Une fois maîtres de notre marché, suffisant à la France, nous retourner vers les pouvoirs publics et leur dire : « Défendez la culture capable de nourrir le peuple français par l'échelle mobile ou tout autre mesure économique que sauvant la production nationale. »

Que l'on ne rie pas de la sélection. Il y a vingt modes de la faire, mais la plus simple consisterait à couper dans les champs les plus beaux épis, les mieux garnis, (des étalons, passez-moi le mot), les semer à part, dans un endroit bien phosphoré, et avoir là son blé de semence.

Puis ne reprendre, l'année suivante, sa graine que sur les plus beaux épis provenant de ces semis. Ce n'est pas bien difficile et cela donne d'énormes résultats, quand c'est bien mené.

Nous aurions d'abord l'avantage d'obtenir l'hectolitre de blé à un prix de revient moins élevé et, de plus, le monde des cultivateurs, la France agricole pourrait alors réclamer des droits compensateurs.

La récolte en France étant connue, on met des prix d'entrée correspondant à la rareté ou à l'abondance du blé, de façon à obtenir, par exemple, un prix moyen de 20 ou 22 francs.

Ce système est vivement combattu par le commerce, d'abord parce qu'il empêche les gros cours de bourse si chers aux grosses maisons de France comme de l'étranger, et puis parce qu'il gêne les achats à long terme.

On peut, à cela, objecter la maxime : « *Salus populi suprema lex esto* », car c'est le peuple français entier qui se ruine avec le système actuel, et quelques centaines de maisons de commerce ne sont pas à comparer à dix-huit millions de cultivateurs de blé.

Mais il existe d'autres systèmes économiques employés par les autres nations, tels que les droits d'accise ou de circulation de l'Angleterre.

Un impôt mis sur ce qui est étranger reporté en principe sur ce qui est français.

Ce serait, ici, un sujet trop long à discuter.

La base admise, ce serait le propre des économistes.

Mais il est incontestable que, si notre rôle est de produire plus de blé et de secouer la routine, le rôle du pouvoir est de sauver le cultivateur de la ruine et le sol de la France de la stérilisation.

Peu à peu, et le découragement gagnant, les emblavures diminuent. La France a une plaie au flanc. Supposez 30 millions d'hectolitres achetés à l'Amérique 6 fr., avec 6 autres francs pour les transports (presque tous étrangers), et les bénéfices des intermédiaires américains, c'est chaque année 360 millions perdus pour nous.

Retranchez même de cela les 120 millions que gagne l'Etat avec les frais actuels.

C'est toujours 240 millions perdus.

Et avec cela, la terre avilissant ses prix, le laboureur désertant les campagnes, le commerce de détail souffrant de ce que le pauvre cultivateur ne peut rien acheter, et l'ouvrier, cet ouvrier auquel on doit tout sacrifier, dit-on, ayant le pain à bon marché mais n'ayant pas de quoi en acheter, l'industrie étant la première à souffrir du malaise de sa grande sœur, l'agriculture nationale.

N'est-ce pas le moment de demander à nos représentants qu'ils regardent de près cette question vitale, « la question du blé. »

L. DE MALAFOSSE.

Destruction de la mousse des prairies

C'est le moment de s'occuper de la mousse des prairies. Voici le procédé préconisé par M. Delacharblony et qui consiste à arroser avec une dissolution de sulfate de fer les prairies envahies par la mousse.

Cette substance qui, employée à dose modérée,

est un excitant pour la végétation devient un poison si l'on force la dose.

Comme la mousse est d'une résistance moindre que l'herbe des prairies, il en résulte que la solution de sulfate de fer, employée à une certaine dose, détruit la mousse et n'a pas d'action nuisible sur l'herbe. C'est donc à haute dose qu'il faut l'employer.

La quantité recommandée est de 300 kilog de sulfate de fer à l'hectare ; mais la limite peut varier entre 200 et 600 kilogs, selon qu'il s'agit d'un gazon jeune ou d'un plus vigoureux.

L'on dissout cette substance dans une quantité suffisante pour arroser convenablement la prairie. Mais si l'on n'avait pas d'eau à sa disposition, on pourrait pulvériser finement le sulfate, le mélanger à 6 ou 8 fois son volume de sable, de terre ou de plâtre ou de cendres, et les semer à la pelle sur la prairie en ayant soin d'opérer au moment où la pluie est imminente.

Soit en liquide, soit en poudre, l'application de cette quantité doit se faire en deux fois, à quinze jours d'intervalle.

C'est en mars ou avril qu'on opère de préférence ; on renouvelle au besoin l'opération après chaque coupe et même l'année suivante si cela est nécessaire.

La mousse frappée à mort, noircit, se dessèche et tombe en poudre, si elle roussit seulement elle n'est que blessée et un second épandage est nécessaire.

Il faut se rappeler que le développement des mousses dans la prairie étant l'indice d'un sol malsain ou appauvri, il est nécessaire d'assainir le sol et de le fumer convenablement.

Le sulfate de fer détruit la mousse comme le sulfate de quinine coupe la fièvre, mais une fois la maladie détruite, il faut recourir aux fortifiants qui sont, comme on sait, les nitrates, la chaux et les phosphates.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi

de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

BULLETIN FINANCIER

du 27 mars 1893

Les affaires ont été calmes aujourd'hui. Le marché débute assez calme, mais quelques offres bruyantes font ensuite rétrograder les cours. On a monté un peu vite et il n'y a rien de bien extraordinaire à ce qu'on liquide certaines positions avant la liquidation, d'autant plus qu'il y aura à la fin de la semaine deux jours de vacances. On a fait courir le bruit de la démission du rapporteur du budget au Sénat, mais cette nouvelle est controuvé.

Londres est calme. La liquidation qui commence aujourd'hui paraît se faire avec des reports modérés.

B rlin est un peu faible. Vienne est très ferme. Le 3 0/0 débute à 97.25, faiblit à 97.07 1/2 et finit à 97.17 1/2. Des ventes dont l'origine est toujours la même font reculer le Foncier à 970. Le Crédit Lyonnais se maintient bien à 762.50. Le Comptoir National d'Escompte a de bonnes demandes qui le portent à 506.25.

Le Suez est moins offert à 2620.

Au comptant, notes de bonnes demandes sur les obligations des Immeubles de France.

Tendance généralement assez satisfaisante sur les fonds étrangers. L'Italien est à 93.05 comme samedi. L'extérieure a encore monté à 66.13/32. Le Portugais, ce qui est logique, rétrograde à 21 7/8.

Bonne tenue des fonds ottomans.

En Banque, les valeurs de cuivre sont lourdes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1893

Extension de la durée de validité des Billets ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étendra jusqu'au Mardi 11 Avril inclus, la durée de validité de ses Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés, pendant la période du Mercredi 29 Mars au Lundi 10 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux

succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 22 mars au 1er avril 1893, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1re classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant vingt jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE FOIRE DE SÉVILLE 1893

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 26 mars au 1er avril et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 17 mars au 16 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 fr., par place, avec faculté d'arrêt sur divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin; a coûté 100 fr.

TOUS les bons CUISINIERES vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TIÈRE à QUATRE FEUILLES Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires. Gnos: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

Par les temps d'humidité, les asthmatiques sont fortement éprouvés. L'oppression redouble, l'expectoration devient impossible, la toux est continuelle et parfois les accès sont tellement violents qu'ils produisent de la suffocation. Le remède tout indiqué à ces crises est l'usage des CIGARETTES INDIENNES DE GRIMAULT et Cie.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour mairies et adjoints EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A VENDRE VIN DE PROPRIÉTAIRE GARANTI NATUREL

S'adresser au bureau du Journal du Lot.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoutié. PRIX MODÉRÉS

Depuis sa vulgarisation, le Santal Midy a fait diminuer dans de grandes proportions ce que l'on est convenu d'appeler maladies, en prenant le Santal Midy et exigeant le nom sur chaque capsule, on contribuera à la diminution de ce fléau.

Bibliographie

LA DÉBACLE

Par Emile ZOLA

Grande publication illustrée en livraisons à 10 cent.

Pour annoncer cette édition véritablement populaire, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante que le maître a écrite à l'un de nos grands journaux du matin:

« Vous allez publier La Débauche et vous me demandez quelques lignes de préface.

» D'ordinaire, je veux que mes œuvres se défendent d'elles-mêmes et je ne puis que témoigner ma satisfaction en voyant celle-ci publiée dans un grand journal populaire, qui la fera pénétrer dans les couches profondes de la Démocratie.

» Le peuple la jugera et elle sera pour lui, je l'espère, une leçon utile. Il y trouvera ce qu'elle contient réellement: l'histoire vraie de nos désastres, les causes qui ont fait que la France, après tant de victoires, a été misérablement battue, l'effroyable nécessité de ce bain de sang d'où nous sommes sortis régénérés et grandis.

» Malheur aux peuples qui s'endorment dans la vanité et la mollesse! La puissance est à ceux qui travaillent et osent regarder la vérité en face.

La Débauche est illustrée par un artiste éminent, le peintre de batailles JEANNIOT, qui s'est inspiré de documents authentiques en visitant, comme l'a fait Emile Zola, les contrées qui furent le théâtre de la guerre.

L'ouvrage, grand in-8° jésus, paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Deux livraisons par semaine et une série tous les 18 jours.

On peut souscrire de suite à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition de chaque série, en adressant un mandat poste de sept francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES la petite Carte de poche DU LOT

ETUDE

de M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon n° 7

VENTE SUR Saisie Immobilière

A l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, séant au Palais de Justice de ladite ville le mercredi vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Suivant procès-verbal de M^e Serres, huissier à Cahors, en date du dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, visé, enregistré et transcrit.

Il a été saisi: A la requête de Monsieur Sylvain Labarrière, propriétaire, et de dame Marie Vertut, sans profession, son épouse, domiciliés ensemble à Barriat, commune de St-Cernin, ayant M^e Lacosse pour avoué constitué. Sur la tête et au préjudice du sieur Antoine Conte, propriétaire, domicilié aux Trois Fonds, commune de Blars, partie saisie défaillante.

UNION DES OUVRIERS Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social: Rue de Vayrols, n° 7

Les immeubles ci-après

- 1° Un bois, situé au lieu dit « La Borie » ou « Les Bories », numéro 585 section C du plan cadastral de la commune de Blars; 2° Pâturage, numéro 586, mêmes lieu, section et plan; 3° Terre labourable, numéro 587, mêmes lieu, section et plan; 4° Pâturage, numéro 588, mêmes lieu, section et plan; 5° Bois, numéro 589, mêmes lieu, section et plan; 6° Grange n° 584, mêmes lieu, section et plan.

MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot, sur la mise à prix de dix francs ci-dessus. 10 fr.

En sus des charges. Le cahier des charges de la présente adjudication a été déposé au greffe où le public pourra en prendre connaissance.

NOTA. — Il est déclaré, en outre, que pour conserver les hypothèques légales sur les immeubles à vendre, il est nécessaire de les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication. Cahors, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé: LACOSSE.

Enregistré à Cahors le mars mil huit cent quatre-vingt-treize, F^o C^o, reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: AGARD.

VENTE DE MOBILIER

Le mardi 29 mars 1893, à une heure du soir, à Puy-l'Évêque, en la maison Rascouailles, il sera procédé, par le ministère de M^e Puech, notaire commis, à la vente publique de meubles, objets mobiliers, outils de carrossier, dépendant de la succession du sieur Jean Rascouailles, aîné, en son vivant carrossier à Puy-l'Évêque.

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE de Saint-Julien de Jordanne (Cantal) Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal La bouteille (verre non compris) 0^e 30 La caisse de 21 bouteilles... 6 00 S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire. M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

A Vendre IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors. S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été. Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés. M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Vignes Américaines

PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE 500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1er choix... 40 fr. le mille. Herbemont, Clinton dit plant Pouzin... 50 fr. — Greffés soudés, depuis 130 fr. Envoi franco du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire: M. Victor COMBES, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES. La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Pour un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb., pour recevoir la 1re série.